



Biarritz le 30 Août 2008

Cortaderia Selloana : la plante invasive qui colonise le littoral.

Rapport : 2^{ème} Partie

« La prise de conscience des autres régions en France / Le futur aménagement paysager des falaises de la Côte des Basques va devoir faire face à une difficulté supplémentaire : l'éradication de cette plante.

1. La prise de conscience du danger présenté par les plantes invasives.

La prise de conscience des problèmes engendrés par ces plantes est récente : une quinzaine d'années à peine. Ainsi 42 espèces « invasives » ont été recensées en France. Le Ministère de l'Environnement est impliqué. Le problème est maintenant pris au sérieux aux niveaux européen et français.

Dans plusieurs régions françaises les collectivités territoriales ou locales sont passées à l'action pour recenser, évaluer le risque de prolifération, informer les professionnels et le public et aussi pour éradiquer.

Origine géographique et modalités d'apparition en Europe

L'herbe de la pampa provient du Chili, du Brésil et d'Argentine. Son nom commun est issu de l'appellation des prairies argentine (pampas).

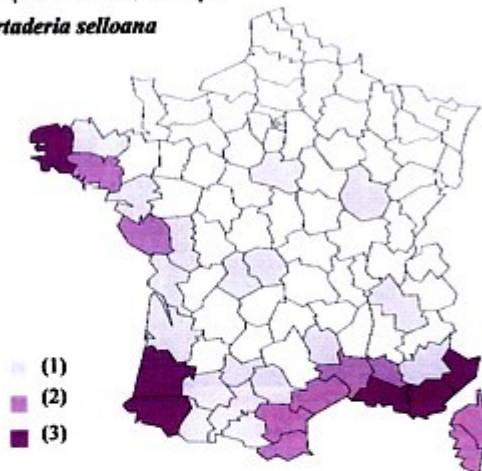
Cultivée et vendue comme plante ornementale, sa taille et son exubérance en ont fait une plante d'ornement fort appréciée ; elle est plantée seule ou en groupes, en massifs ou en haies. Elle a ainsi été introduite en France et en Irlande, mais aussi en Australie et Nouvelle-Zélande où elle a été recommandée comme fourrage, protection contre le vent et stabilisateur de sol.

Répartition actuelle

Répartition en France de *Cortaderia selloana*

(d'après Muller, 2004) :

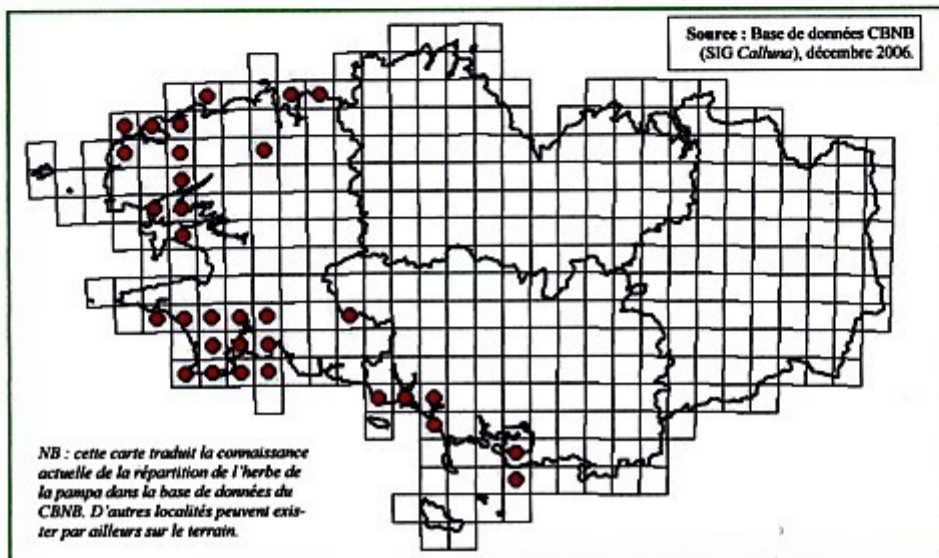
Cortaderia selloana



- (1) moins de 10 localités connues
- (2) entre 11 et 100 localités connues
- (3) plus de 100 localités connues

L'herbe de la pampa est naturalisée en Europe, depuis l'Espagne jusqu'en Irlande. En France, elle est abondante dans les départements bordant la Méditerranée ainsi que dans le Sud-Ouest. Présente sur toute la façade atlantique, elle s'est largement développée dans le Finistère à la faveur du climat doux océanique.

En Bretagne, et en particulier dans le Finistère, l'herbe de la pampa est très répandue le long de certains axes routiers (Quimper-Brest notamment), dans les milieux remaniés (remblais, polders,...) et dans certaines zones humides littorales.



NB : cette carte traduit la connaissance actuelle de la répartition de l'herbe de la pampa dans la base de données du CBNB. D'autres localités peuvent exister par ailleurs sur le terrain.

Voir sur internet :

1. Une plaquette éditée par le Conseil Général du Finistère, Direction de l'Eau et de l'Environnement. . L'herbe de la Pampa a été choisie à titre d'exemple.

Voir : http://www.cbnbrest.fr/site/html/territoire/Herbe_pampa.pdf

2. Une plaquette éditée par la région de Basse-Normandie : [Voir la plaquette](#) :

3. Une étude approfondie pour recenser l'ensemble des plantes invasives de Bretagne; L'étude a été commanditée par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel de Bretagne.

Cliquer ci-après : [Les espèces invasives en Bretagne | Accueil](#)

4. Le même type d'étude a été réalisé pour les plantes envahissantes de la région méditerranéenne. Etude commanditée par les agences de l'Environnement de la région Languedoc-Roussillon et de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cliquer sur le lien ci-après : [Agence Méditerranéenne de l'Environnement](#)

5. Un inventaire, cartographie et proposition de gestion des plantes envahissantes sur la commune de Lattes.

Cliquer ci-après : [Agence Méditerranéenne de l'Environnement](#)

3. Le futur aménagement paysager des falaises à la Côte des basques : problème posé par la colonisation de la zone par « Cortaderia Selloana »

Compte tenu de toutes les recommandations en vue d'éviter la prolifération des plantes invasives avérées, il paraît difficile de concevoir le futur aménagement (tel que celui proposé par D. Borotra lors des municipales) sans au préalable éradiquer ces herbes de la Pampa.

Le problème ne sera pas facile à résoudre. Il sera probablement impossible d'agir mécaniquement. L'enracinement étant trop profond le résultat serait désastreux pour la tenue mécanique du sol après une telle opération. De plus la pente ne permettra pas l'utilisation d'engins adéquats. L'action à base de desherbant est possible mais non souhaitable vu les quantités à mettre en jeu sans parler des considérations écologiques (risques pour environnement et santé). Les desherbants bio-dégradables ne sont plus en odeur de sainteté aujourd'hui !!!

Il y a peut être la solution de couper au ras du sol et de recouvrir avec des bâches pour étouffer et faire mourir la plante ?

En conclusion un travail, difficile, long et coûteux mais indispensable pour arriver à un résultat convenable. Nous sommes surpris de constater que, jusqu'ici, cette invasion n'ait pas soulevé beaucoup de questions.

Espérons que cette éradication ne sera pas un obstacle majeur pour retarder le futur aménagement, ou pire, pour y renoncer.

Comme on pourra le voir plus loin dans la 3^{ème} partie du rapport, il nous paraît indispensable de confier une étude au Conservatoire Botanique Sud Atlantique et probablement de réaliser quelques essais afin de dégager une solution.

Annexe

Nous sommes revenus le 24/09/2008 à la Côte des basques refaire des photos car la floraison des plumeaux est encore plus spectaculaire fin septembre par rapport à fin Août.



FIN DE LA 2^{ème} PARTIE DU RAPPORT